



1966
2016

50

UN
CDF

LoCAL
LOCAL CLIMATE
ADAPTIVE LIVING FACILITY

FINANCER l'adaptation au NIVEAU local

Subventions pour la résilience climatique basées sur la performance

Qu'est-ce que LoCAL ?

Le Mécanisme de Financement de l'Adaptation au niveau Local (LoCAL) de l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF) est un mécanisme qui favorise la **prise de conscience**, l'**intégration de l'adaptation au changement climatique** dans les systèmes de planification et de budgétisation des gouvernements locaux de manière participative et sensible au genre, l'accroissement des réponses locales au

changement climatique et l'augmentation des **financements** pour l'adaptation à disposition des gouvernements et économies locales.

LoCAL opère à travers des **subventions pour la résilience climatique basées sur la performance** qui garantissent la programmation et la vérification des dépenses pour l'adaptation au niveau local.

Ces subventions sont combinées à un appui technique et de renforcement des capacités des gouvernements locaux. LoCAL utilise l'effet démonstratif de ses actions pilotes pour attirer vers le niveau local d'autres financements pour l'adaptation, sous forme de transferts budgétaires nationaux additionnels ou de financements issus de sources internationales (par le biais des gouvernements nationaux).

Pourquoi LoCAL ?

Les autorités locales dans les pays les moins avancés (PMA) sont dans une position unique pour identifier les réponses d'adaptation au changement climatique qui peuvent satisfaire au mieux les besoins locaux, et ont

généralement le mandat pour procéder aux investissements d'adaptation de petite et moyenne taille nécessaires au renforcement de la résilience au changement climatique. Pourtant, ils n'ont souvent pas les moyens

de le faire – et encore moins de le faire d'une manière qui est alignée avec les processus décisionnels et les cycles de planification et budgétisation locaux existants.

Comment LoCAL opère-t-il ?

LoCAL travaille en trois phases. **Phase I : Tester** consiste en une évaluation initiale des conditions, suivie par un essai dans deux à quatre gouvernements locaux. Les

pays en phase I sont le Bangladesh, le Bénin, le Ghana, le Laos, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger, la Tanzanie et les Tuvalu.

Phase II : Apprendre se déroule dans 5 à 10 collectivités locales d'un pays. Elle consiste à recueillir des leçons et à démontrer l'efficacité du mécanisme à plus grande échelle. Les pays en phase II comprennent le Bangladesh, le Bénin, le Bhoutan et le Cambodge. **Phase III :**

« [Avant le pont,] lorsque le niveau de l'eau montait, les inondations n'épargnaient rien » - Mme Mao, village de O'Chamnap, province de Battambang, Cambodge

Systématiser est un déploiement national du LoCAL basé sur les résultats et les enseignements des phases précédentes. Le mécanisme est progressivement étendu à tous les gouvernements locaux, avec un financement national ou international, et devient le système national pour acheminer le financement pour l'adaptation vers le niveau local. Le Bénin, le Bhoutan, le Cambodge et le Népal se préparent pour la phase III.



Un pont financé par LoCAL dans la province de Battambang, Cambodge ;
photo : Cédric Janloes © UNCDF/LoCAL

Comment les subventions LoCAL fonctionnent-elles ?

Les subventions pour la résilience climatique basées sur la performance consistent à fournir des financements additionnels pour couvrir les coûts supplémentaires nécessaires pour rendre les investissements résilients au changement climatique : ils complètent les allocations régulières affectées par le niveau central aux gouvernements locaux et favorisent donc une réponse intégrée au changement climatique. Les subventions pour la résilience climatique basées sur la performance sont acheminées par l'intermédiaire des systèmes de transferts fiscaux établis (plutôt qu'à travers des structures parallèles ou ad hoc). Les caractéristiques techniques des subventions comprennent les conditions minimales, les critères de performance et un menu indicatif

d'investissements, et impliquent une série d'activités clés :

- Des évaluations de **risques climatiques, vulnérabilité** et **options d'adaptation** sont entreprises pour informer le processus de planification. Les besoins et capacités sont évalués.
- Les gouvernements locaux **intègrent l'adaptation** dans leurs processus de planification et de budgétisation au niveau local. Ils estiment les coûts et sélectionnent les mesures d'adaptation qui seront financées par les subventions et développent de manière participative des programmes locaux d'adaptation.
- Les **subventions** sont décaissées pour appuyer la mise en œuvre de mesures

locales d'adaptation dans le cadre des cycles annuels de planification et de budgétisation des collectivités locales, et les mesures choisies sont mises en œuvre.

- La **performance** est évaluée en termes de contribution des ressources additionnelles au renforcement de la résilience et à l'adaptation au changement climatique ; les audits sont effectués dans le cadre du processus national établi.
- Des **activités de renforcement des capacités** sont entreprises à divers moments en fonction des besoins identifiés ; elles ciblent les niveaux politique, institutionnel et individuel.

Quelle est la valeur ajoutée de LoCAL ?

- LoCAL est complètement **aligné** avec les stratégies des pays et fait usage des systèmes gouvernementaux existants. LoCAL répond pleinement à l'agenda de **l'efficacité de l'aide** et du développement **pour le changement climatique**.
- LoCAL favorise **l'intégration de l'adaptation**, au changement climatique dans la planification du développement local, soutenant la **mise en œuvre sur le terrain des stratégies** nationales contre le changement climatique et de décentralisation.
- LoCAL offre à la communauté internationale un **mécanisme** éprouvé pour **acheminer** efficacement et de façon transparente le financement lié au changement climatique en faveur des régions et des populations les plus isolées et les plus vulnérables, en assurant **traçabilité, suivi de la performance** et partage des résultats.
- LoCAL fait usage de **subventions pour la résilience climatique basées sur la performance**, fournissant des financements additionnels en ligne avec les résultats, et aide à rendre les systèmes financiers publics plus solides et transparents.
- LoCAL veille à ce que les **voix des communautés et des plus pauvres** soient reflétées dans les plans et les investissements d'adaptation et développement local, de sorte que le financement climatique atteigne celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Le Bhoutan se prépare à une mise à l'échelle nationale ; photo : Cédric Jancloes

© UNCDF/LoCAL

Quels sont les résultats de LoCAL à ce jour ?

Depuis son lancement en 2011, LoCAL a été introduit ou testé dans douze pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique. À ce jour, LoCAL a fourni **USD 7 millions** de subventions à **60 collectivités locales**, couvrant une population de plus de **4.5 millions** de personnes, à travers onze pays d'Asie (Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Laos et Népal), du Pacifique (Tuvalu) et d'Afrique (Bénin, Ghana, Mali, Mozambique et Niger). La Tanzanie est le douzième pays à rejoindre LoCAL. L'objectif est de piloter un mécanisme qui peut être étendu au niveau national, afin d'atteindre plus de **350 millions** de personnes dans les douze pays déjà engagés – et tous les autres pays qui rejoindraient le mécanisme.

- Au **Bangladesh**, la phase II sera soutenue par l'AMCC+ dans le cadre d'un programme conjoint entre l'UNCDF et le PNUD. Au total, le financement de cette phase devrait avoisiner 8,9 millions de dollars US (soit 8 millions d'euros environ), dont la moitié sera versée par le biais du mécanisme LoCAL afin de reproduire le projet pilote en cours à plus grande échelle dans le pays.
- Au **Mali** et **Niger**, le mécanisme a été développé et piloté avec succès en 2015 dans 4 communes des deux pays. Au Niger, une troisième commune va rejoindre le mécanisme grâce à un cofinancement du gouvernement. Au Mali, le gouvernement a nommé comme première entité nationale à accréditer

auprès du Fonds Vert pour le Climat l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT).

- Les **Tuvalu**, premier pays de la région Pacifique à participer à l'initiative, et également l'un des plus vulnérables aux impacts du changement climatique dans le monde, ont rejoint le mécanisme LoCAL en 2015 et bénéficié de leur premier transfert de subventions en 2016.

« En augmentant la hauteur d'eau du puits et en le protégeant contre les aléas climatiques, LoCAL facilite le puisage de l'eau aux femmes des villages concernés », Le Comité de gestion du puits réhabilité, Faré Gorou Kaina, Niger



Puits réhabilité par LoCAL, Dosso, Niger ;
photo : Nasser Alqatami © UNCDF/LoCAL

Les prochaines étapes pour LoCAL

Les premiers pays pilotes du LoCAL se préparent à la mise à l'échelle nationale. Au **Bhoutan**, grâce à de l'appui budgétaire de l'Union européenne, LoCAL va être étendu à plus de 100 collectivités locales à travers le Programme d'Appui au Développement des Gouvernements Locaux (LGSDP) dont est également partenaire l'Initiative Pauvreté-Environnement du Programme des Nations Unies pour le Développement et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Au **Cambodge**, LoCAL a été lancé en 2012 grâce à une subvention de l'Alliance du Cambodge contre le Changement Climatique (CCCCA). Avec l'appui de l'Agence suédoise de développement

international (SIDA), LoCAL travaille actuellement avec soixante et une communes à travers huit districts. Le Cambodge a désigné le secrétariat du Comité national pour le développement démocratique comme première entité nationale de mise en œuvre à accréditer auprès Fonds vert pour le climat en vue de mettre à l'échelle LoCAL dans le pays. Au **Bénin**, LoCAL est mis en œuvre selon les modalités du Fonds d'Appui au Développement des Communes et s'étend à six communes du nord du pays, avec le cofinancement du gouvernement par le biais du Fonds National pour l'Environnement et le Climat.

En 2017, il est prévu qu'une douzaine de gouvernements locaux supplémentaires de trois pays d'Afrique (**Lesotho, Ouganda**) et du Pacifique (**Vanuatu**) se joignent à l'initiative et fassent usage du mécanisme, ce qui permettrait à 1.2 millions de personnes dans le besoin de bénéficier de ce nouveau type d'accès au financement climatique et des investissements d'adaptation qui en découlent. D'autres pays (PMA) ont exprimé leur intérêt et se préparent à rejoindre LoCAL, car il leur offre un mécanisme éprouvé et évolutif pour acheminer efficacement et de façon transparente les financements climatiques pour le bénéfice des populations les plus vulnérables.

Mission exploratoire de LoCAL dans
le Kaupule de Nukufetau, Tuvalu ;
photo : Jesper Steffensen © UNCDF/LoCAL





Bénéficiaire d'un village appuyé par LoCAL,
Bénin ; photo : Nasser Alqatami
© UNCDF/LoCAL

UNCDF : RENFORCER LES CAPACITÉS AU NIVEAU LOCAL

L'UNCDF est l'**Agence d'investissement des Nations unies pour les 48 pays les moins avancés du monde (PMA)**. Dans le cadre de son mandat de fourniture de capitaux et d'instruments d'investissement, l'UNCDF offre des modèles de financement du « last mile » permettant de débloquer les ressources publiques et privées, notamment au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. L'UNCDF s'appuie sur deux modèles de financement : l'**inclusion financière** qui permet aux individus, aux ménages et aux petites entreprises de participer davantage à l'économie locale, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté et gérer leur situation financière ; et les **investissements localisés** – grâce à la décentralisation fiscale, au financement municipal novateur et au financement structuré de projets –, qui contribuent au financement public et privé qui sous-tendent la croissance économique locale et le développement durable. En renforçant l'accessibilité financière des personnes pauvres au niveau des ménages, des petites entreprises et des infrastructures locales, l'UNCDF contribue à la réalisation du premier objectif de développement durable, qui vise à éradiquer la pauvreté, et au 17e objectif de développement durable, relatif au renforcement des moyens de mise en œuvre. En identifiant les segments de marché dans lesquels les modèles de financement novateurs peuvent foncièrement faciliter le financement du « last mile », l'UNCDF contribue à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.



- ✉ Courriel : LoCAL.Facility@uncdf.org
- 🏠 Site web : www.local-uncdf.org
- 📺 YouTube : www.youtube.com/local-uncdf
- 🐦 Twitter : [@UNCDFLoCAL](https://twitter.com/UNCDFLoCAL)
- 📷 Instagram : [@UNCDF](https://www.instagram.com/UNCDF)
- 📘 Facebook : fb.com/UNCDF

